

érige un barrage à des fins d'irrigation, très bien; mais il faut laisser au gouvernement provincial ou à un organisme du genre de l'Hydro de l'Ontario, le soin de produire l'énergie. Le gouvernement C.C.F. se vante assez de la situation qui règne en Saskatchewan qu'il est sans doute fort capable de s'occuper de l'exploitation de l'énergie électrique.

Je désire poser au ministre une question à laquelle il pourra répondre plus tard. Il y a quelques semaines, le beurre montait subitement de 10c. la livre. Je voudrais savoir la raison de cette hausse verticale et aussi pourquoi le prix de la margarine a immédiatement monté de 10 ou 12c. la livre. Une certaine réglementation s'impose dans ce domaine. Je ne parlerai pas de réglementation des prix, parce que le président m'arrêterait, mais je crois que nous avons droit à des renseignements de la part du ministre à ce sujet.

M. Cardiff: Monsieur le président, je ne veux pas parler du blé de l'Ouest, parce que c'est à peu près tout ce dont nous entendons parler depuis onze ans que je suis ici. Je ne vois pas de mal à ce que le cultivateur de blé de l'Ouest touche tout le revenu auquel il croit avoir droit ou croit qu'il aurait dû toucher de son blé, mais je ne crois pas qu'on doive saigner le Trésor pour compenser les pertes qu'il a subies. Si les conditions de la vente n'ont pas été ce qu'elles devaient être, il faut voir où en est la faute plutôt que d'essayer d'obtenir l'argent du Trésor. C'est tout ce que j'ai à dire à ce sujet.

Il y a longtemps que la situation de l'industrie laitière n'a été aussi précaire. Il y a à cela plusieurs raisons. Tout d'abord, l'entrée d'huiles bon marché qui servent à fabriquer un succédané du beurre. L'industrie laitière ne peut concurrencer ces produits. Si le gouvernement ou le ministre de l'Agriculture s'intéressent si peu à l'industrie laitière qu'ils permettent cet état de choses, on ne peut espérer beaucoup.

M. Gibson: Le ministre représente une voix seulement.

M. Cardiff: Impossible de concurrencer les huiles bon marché. Si les gens veulent de la margarine, fort bien, mais l'industrie laitière ne peut concurrencer ce produit. A mon avis, la production laitière devrait être mise en commun. Je ne sais pas si on y a songé, par le passé. La question, cependant, mérite d'être étudiée. Il n'y a aucune raison pour qu'un cultivateur ne touche pas le même prix qu'un autre uniquement parce qu'il vend son lait à une crèmerie, à une fromagerie, à une fabrique de lait concentré, et ainsi de suite.

[M. Hodgson.]

La production laitière devrait être mise en commun et les produits vendus à un prix uniforme, suivant la qualité. Ainsi le lait pourrait servir à la fabrication du produit dont on a le plus besoin. Ce serait le seul moyen de produire assez de beurre pour répondre à la demande. Car même en payant le beurre 58 ou 60c. nous n'en aurons pas assez. Trop de cultivateurs laissent aux vaches le lait des vaches. Ils ne peuvent se résigner à travailler dix ou quinze heures par jour pour ensuite acquitter le même impôt que les gens qui ne travaillent que huit heures par jour.

Pour atteindre le niveau des revenus impossibles, un cultivateur est obligé de travailler dix ou quinze heures par jour, alors que d'autres gens peuvent faire autant d'argent en travaillant huit heures par jour. Si un cultivateur parvient à atteindre ce niveau de revenu impossible, c'est parce qu'il travaille de longues heures. Il faudrait tenir compte de cela.

Que le ministre nous dise pourquoi le prix des porcs est baissé de quatre ou cinq cents la livre, il y a quelques semaines, et cependant le prix de détail du porc n'a pas du tout baissé. Puis le prix s'est élevé de nouveau après une courte période. Le seul qui en a souffert, c'est le cultivateur.

M. Stanfield: Monsieur le président, je demande au ministre quelle est la situation du producteur de pommes de terre de la Nouvelle-Écosse à l'égard de la subvention visant la pomme de terre. Il y a pas mal de producteurs de pommes de terre en Nouvelle-Écosse. C'est vrai qu'ils ne sont pas toujours obligés d'accepter un aussi bas prix que le producteur de pommes de terre de l'Île du Prince-Édouard ou du Nouveau-Brunswick, mais parfois ils doivent accepter moins de 44c. ou 45c. le boisseau, dont on a parlé hier soir et cet après-midi.

J'appuie le député de Queens et celui de Victoria-Carleton qui demandent un prix de soutien à l'égard des pommes de terre des provinces Maritimes. Elles constituent une forte proportion de la production dans ces trois provinces, surtout dans l'Île du Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. Je ne vois pas pourquoi un homme qui a consacré de longues heures à cultiver des pommes de terre doive les vendre 25c. ou 30c. le boisseau, sans prix minimum, quand le cultivateur de l'Ouest touche un bon prix pour son blé et profite d'un prix minimum. Le beurre est dans le même cas.

Le producteur de pommes de terre devrait être traité de la même façon. Le ministre peut-il nous dire pourquoi la Nouvelle-Écosse n'est pas visée par l'entente? La faute en est peut-être au gouvernement provincial.